



SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT

Route RD - 190 route de Meulan
78440 GUITRANCOURT
Tél. : 01 34 78 44 00
Siret : 83409674500296

Convention Simplifiée de Formation N° 90522491

Entre les soussignés :

</ 13409493 />

◆ SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT

Route RD - 190 route de Meulan
78 440 GUITRANCOURT
Numéro de Déclaration d'Activité : 11 78 83767 78 enregistré
auprès du Préfet de Région Ile de France

◆ LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT

18 IMPASSE DE L'ASPHALTE
69007 LYON

Représenté par : M. MORADO DANIEL

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA CONVENTION

Les pièces contractuelles qui constituent la convention sont, par ordre de priorité décroissante :

- les présentes conditions particulières
- les conditions générales CG-SOC- FOR-06-23 jointes en annexe
- le programme de l'action de formation joint en annexe

Elles expriment l'intégralité des engagements souscrits par les parties contractantes et annulent et remplacent tous les actes antérieurs se rapportant à l'objet de la convention.

Article 2 : Objet de la Convention

SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT organise l'action de formation suivante :

N° session : I26029A

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

Action de Formation

Type d'action : CACES ® R484 Catégorie 1 Débutant
Objectifs : Suivant programme joint
Moyens, méthodes : Suivant programme joint
Modalités Evaluation : Suivant programme joint
Format Formation : Présentiel
Durée - Dates : 21 heures réparties sur 3 journées du 15 au 17 avril 2026
Lieu : Centre de GUITRANCOURT - RD 190 - Route de Meulan - 78440 GUITRANCOURT - Tél : 01.34.78.44.00 -
Participant(s) : REDOUANE ALLAM

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 3 : CONDITIONS ECONOMIQUES

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT	
Frais Pédagogiques	LES INTERIMAIRES PROFESSI	1	605.00 €	121.00 €	605.00 €	
Compensation écologique sessio	LES INTERIMAIRES PROFESSI	1	5.00 €	1.00 €	5.00 €	
Total HT :					610.00 €	
			TVA :	122.00 €	TOTAL TTC :	732.00 €

Conditions de Paiement

: LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT - LYON : Règlement à 45 jours date de facture [FRVIR45]



SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT

Route RD - 190 route de Meulan

78440 GUITRANCOURT

Tél. : 01 34 78 44 00

Siret : 83409674500296

Maeva CASTELAR

Assistante Commerciale

SOCOTEC FORMATION
SICM 096 745 RCS Versailles
Centre de Formation Guitrancourt et Meulan
RD 190 - Route de Meulan
78440 Guitrancourt - Tél : 01 34 78 44 00
www.socotec-formation.fr

Fait à GUITRANCOURT, le 4 mars 2026

Signature et Cachet de l'Entreprise

Fait à LYON, le

Dossier suivi chez SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT par : Maeva
Tél : 0134784400 - Mail : maeva.castelar@socotec.com

Convention n° 90522491